VILLE DE Graulhet

ARRÊTÉ N° 2025/226

Objet :

Arrêté portant interdiction de plongeons depuis les ponts de la commune et de baignade dans le Dadou sur le territoire de la commune de Graulhet

Le Maire,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2212-1 à L2212-6 ; L2213-23 ; L2131-1 ;

VU la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions ;

VU le Code pénal, et notamment les articles L131-13 et R610-5 frappant d'amendes de police toute violation des interdictions et le manquement aux obligations éditées par les décrets et arrêtés de police ;

CONSIDERANT le danger que présente le saut ou plongeon depuis tous les ponts de la commune ;

CONSIDERANT le danger que présente la baignade dans le Dadou ;

CONSIDERANT qu'il est du devoir du Maire d'utiliser ses pouvoirs de police en matière de baignade pour interdire cette pratique dangereuse,

ARRÊTE

ARTICLE 1er : Il est interdit de sauter ou de plonger depuis les ponts de la commune.

ARTICLE 2 : La baignade est interdite dans le Dadou.

ARTICLE 3 : La signalisation de cette interdiction sera mise par les services municipaux.

ARTICLE 4 : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 : « Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse - sis 68, rue Raymond IV BP 7007 - 31068 Toulouse Cédex 07 - dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.
Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : http://www.telerecours.fr ».

ARTICLE 6 : La Directrice générale des services de la commune, le Commandant de la Brigade Autonome de Gendarmerie de GRAULHET sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Déposé en Préfecture le : 28 MAI 2025

Publié le : 28 MAI 2025

Fait à Graulhet, le 28 MAI 2025
Le Maire, Blaise AZNAR

MAIRIE DE GRAULHET GRAULHET TARN